

République Française

LIBERTE EGALITE FRATERNITE

POPULATION DU VERCORS :

Le 3 Juillet 1944, LA REPUBLIQUE FRANÇAISE a été officiellement restaurée dans le Vercors.

A dater de ce jour les décrets de VICHY sont abolis et toutes les lois Républicaines remises en vigueur.

LE COMITÉ DE LIBÉRATION NATIONALE DU VERCORS
investi dans ses fonctions par Monsieur le Commissaire de la République, détient des pouvoirs très étendus.

Chargé de l'application de ces décisions, il désire administrer le pays avec le plus grand esprit de JUSTICE, mais aussi avec FERMETÉ. Le Comité compte sur le concours dévoué et sur le bon sens de toute cette population du Vercors, qui pendant toute la période de résistance clandestine a manifesté un courage et un attachement à la France au-dessus de tout éloge.

Notre région est en état de siège. Le Comité de Libération Nationale demande donc à la population de faire l'impossible comme il le fera lui-même pour mettre à la disposition du Commandement Militaire qui a la charge écrasante de nous protéger contre un ennemi toujours aussi barbare, tous les moyens dont il dispose.

Habitants du Vercors, c'est chez vous que la grande RÉPUBLIQUE vient de renaître. Vous pouvez en être fiers. Nous sommes certains que vous saurez la défendre. Nous voudrions que le 14 JUILLET 1944 soit pour le Vercors une occasion de plus de manifester sa foi Républicaine et son profond attachement à la grande Patrie.

VIVE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE !

VIVE LA FRANCE !

VIVE LE GÉNÉRAL DE GAULLE !

Pour le Comité de Libération Nationale,
LE PRÉSIDENT : CLÉMENT

*1944
Comité de Libération Nationale
Vercors*

**Affiche annonçant la restauration de la République dans le Vercors,
3 juillet 1944**